



RCS : ANGOULEME

Code greffe : 1601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGOULEME atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00034

Numéro SIREN : 397 922 501

Nom ou dénomination : A.M.G. VIOLET

Ce dépôt a été enregistré le 15/05/2017 sous le numéro de dépôt 1694

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ANGOULEME

13 rue de la place du Champ de Mars
16000 ANGOULEME
Tel.: 0891 01 11 11 Fax : 05 45 92 66 03
www.infogreffe.fr / www.greffe-tc-angouleme.fr

A.M.G. VIOLET
9 avenue de Concordia
16400 La couronne

V/REF :
N/REF : 2001 B 34 / 2017-B-1694

Le Greffier du Tribunal de Commerce D'ANGOULEME certifie qu'il a reçu le 28/03/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2014.

Concernant la société

A.M.G. VIOLET
Société à responsabilité limitée
9 avenue de Concordia
16400 La couronne

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-1694 le 15/05/2017

R.C.S. ANGOULEME 397 922 501 (2001 B 34)

Fait à ANGOULEME le 15/05/2017,

Le Greffier



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	2 561		2 561	2 561		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains	1 960	1 620	340	621	-280	-45.14
	Constructions	4 903	4 019	883	1 473	-590	-40.05
	Installations techniques Matériel et outillage	101 415	76 297	25 117	34 482	-9 365	-27.16
	Autres immobilisations corporelles	9 573	9 209	364	719	-355	-49.40
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	10 000		10 000		10 000	
TOTAL II		120 411	91 145	29 266	38 856	-590	-1.98
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements	63 843		63 843	95 084	-31 242	-32.86
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	120 369		120 369	98 736	21 634	21.91
	Autres créances	163 359		163 359	148 171	15 188	10.25
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	2 512		2 512	4 712	-2 200	-46.69
	Charges constatées d'avance (3)	1 644		1 644	6 498	-4 854	-74.70
TOTAL III		188 775		184 785	253 201	-68 426	-37.32
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		482 138	91 145	390 993	393 056	-2 063	-0.53

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

10 000

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2014	Exercice N-1 31/12/2013	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	15 000	15 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	45 663	45 663		
	Ecarts de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale	1 500	1 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	91 538	52 368	39 170	74.80
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	39 284	39 170	114	0.50
	Subventions d'investissement	2 639	3 377	-738	-21.84
	Provisions réglementées				
	TOTAL I	199 625	157 078	42 547	27.09
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	TOTAL II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	TOTAL III				
DETTES (I)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	54 982	75 099	-20 117	-26.79
	Concours bancaires courants	24 591	27 196	-2 605	-9.58
	Emprunts et dettes financières diverses		2 000	-2 000	-100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		27 385	-27 385	-100.00
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 980	43 706	20 274	46.39
	Dettes fiscales et sociales	47 815	60 593	-12 778	-21.09
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	TOTAL IV	160 566	177 818	-17 252	-9.90
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	390 191	334 896	55 295	16.53

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

160 566

177 818

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens	567 617		567 617	641 069	-73 452	-11.46
Production vendue de Services	5 290		5 290	1 827	3 463	189.55
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	572 907		572 907	642 896	-69 989	-10.82
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			3 118	4 157	-1 039	-25.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				5 634	-5 634	-100.00
Autres produits			1	216	-215	-99.55
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			576 025	652 903	-76 877	-11.77
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			178 268	202 886	-24 618	-12.13
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			31 242	-6 614	37 856	572.34
Autres achats et charges externes *			199 298	199 625	-327	-0.16
Impôts, taxes et versements assimilés			18 705	19 606	-901	-4.59
Salaires et traitements			129 059	141 192	-12 133	-8.59
Charges sociales			43 063	48 073	-5 010	-10.42
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 605	11 373	1 232	10.84
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			89	312	-222	-71.32
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			612 330	616 457	-4 127	-0.67
RESULTAT D'EXPLOITATION (III)			-56 305	-64 554	8 249	-12.60
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014	Exercice N-1 31/12/2013	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)	1 486	1 553	-67	-4.34
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	1 486	1 553	-67	-4.34
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	5 455	7 928	-2 473	-31.20
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	5 455	7 928	-2 473	-31.20
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-3 969	-6 375	2 406	37.74
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II-III-IV-V-VI)	-40 274	-30 074	-10 200	-33.92
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 904		13 904	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	70 645	12 311	58 333	473.82
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII	84 549	12 311	72 238	586.96
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	176	4 359	-4 183	-95.96
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 228	527	700	132.79
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII	1 404	4 886	-3 482	-71.27
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-39 875	-17 763	-22 112	-124.50
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-413	-1 671	1 258	75.28
TOTAL PRODUITS (I-III-IV-VI-VII)	84 549	12 311	72 238	586.96
TOTAL DES CHARGES (II-IV-VI-VIII-X)	61 324	27 887	-34 437	-55.87
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	23 225	-15 576	38 801	-248.50

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

11 887 11 093
33 672 41 222

SARL A.M.G.VIOLET
9 avenue Concordia
16400 LA COURONNE

ANNEXE DU 01/01/2014 AU 31/12/2014

FIDAREC
2 RUE DES 3 NOTRE DAME
16000 ANGOULEME
05.45.95.04.00

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1
Informations générales complémentaires	1
Informations complémentaires (CICE)	1
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Composition du capital social	3
Fonds commercial	3
Evaluation des immobilisations corporelles	3
Evaluation des amortissements	3
Evaluation des matières et marchandises	3
Disponibilités en Euros	4
Produits à recevoir	4
Charges à payer	4
Charges et produits constatés d'avance	4
Subventions d'équipement	4
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	5
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	5
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Droit individuel à la formation	5
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	5

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en compte 695100 un crédit d'impôt compétitivité emploi pour un montant de 0 7 773 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	2 561		
Terrains	1 960		
Installations générales agencements aménagements des constructions	4 903		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	142 652		3 243
Matériel de transport	966		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 607		
TOTAL	159 087		3 243
Prêts, autres immobilisations financières			10 000
TOTAL			10 000
TOTAL GENERAL	161 648		13 243

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 561	2 561
TOTAL			2 561	2 561
Terrains			1 960	1 960
Installations générales agencements aménagements constr.			4 903	4 903
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		44 480	101 415	101 415
Matériel de transport			966	966
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			8 607	8 607
TOTAL		44 480	117 850	117 850
Prêts, autres immobilisations financières			10 000	10 000
TOTAL			10 000	10 000
TOTAL GENERAL		44 480	130 411	130 411

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Terrains	1 339	280		1 620
Installations générales agencements aménagements constr.	3 429	590		4 019
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	108 170	11 380	43 252	76 297
Matériel de transport	280	322		602
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 574	33		8 607
TOTAL	121 792	12 605	43 252	91 145
TOTAL GENERAL	121 792	12 605	43 252	91 145

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	280				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	590				
Instal.techniques matériel outillage indus	11 380				
Matériel de transport	322				
Matériel de bureau informatique mobilier	33				
TOTAL	12 605				
TOTAL GENERAL	12 605				

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	30.0000	500			500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCIAL	2 561			2 561	
Total	2 561			2 561	

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Disponibilités en Euros

(Code du Commerce Art. R 123-196 1° et 2°)

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	
Total	2 692
	2 692

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	21
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 725
Dettes fiscales et sociales	10 476
Total	31 222

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 644
Total	1 644

Subventions d'équipement

Le montant de la quote part reprise en résultat au titre de l'année 2014 est 738 Euros.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	117 908
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	39 170
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	157 078
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	157 078
Variation en cours d'exercice	
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	-738
Autres variations	43 284
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	199 624
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	42 546
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	42 546

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(Code du Commerce Art. R 123-198; PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la dis- position de l'entreprise
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Total	5	
	6	

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		
Dont entreprises liées	5 455	1 486
		1 486

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2014, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 422.48 heures.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Divers	13 904	77180000
- QP sur subvention	738	77700000
- cession immob.	69 907	77500000
Total	84 549	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités	176	67120000
- VNC	1 228	67520000
Total	1 404	

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

SARL AMG VIOLET
Société à responsabilité limitée au capital 15 000 Euros
Siège social : LA COURONNE (Charente)
9, avenue de Concordia

R.C.S. ANGOULEME N°397 922 501

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2015
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2014.

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

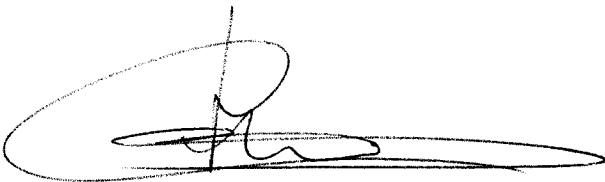
L'assemblée générale pourra décider, sur proposition de la gérance, d'affecter le profit de l'exercice soit 43 284.13 Euros, de la manière suivante :

- Inscription au compte « Autres réserves » pour la totalité.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a eu lieu lors des exercices précédents.

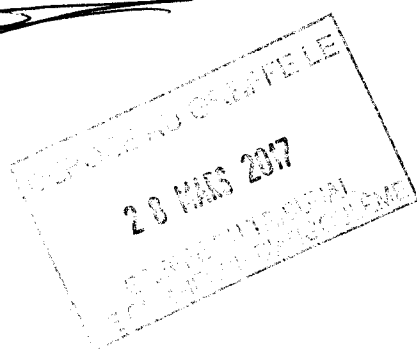
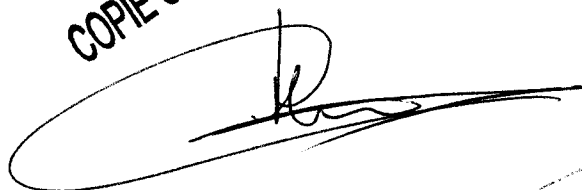
ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans l'intégralité à l'unanimité par l'assemblée générale des associés du 30 juin 2015.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' or 'A' followed by a horizontal line and a small flourish.

S.A.R.L. au capital de 48 000 €
R.C.S. Angoulême B 338 669 823

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



SARL AMG VIOLET
9 avenue de Concordia
16400 LA COURONNE

Comptes Sociaux Arrêtés
Au 31 décembre 2014

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

SARL AMG VIOLET
Société à responsabilité limitée au capital 15 000 Euros
Siège social : LA COURONNE (Charente)
9, avenue de Concordia

R.C.S. ANGOULEME N°397 922 501

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2015

RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014.

Madame, Monsieur,

Nous sommes réunis en assemblée générale ordinaire, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre société, pour soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les documents visés à l'article L 223-26 du Code de Commerce vous ont été communiqués dans les délais impartis, les inventaires ayant été tenus à votre disposition au siège social, pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion.

Les comptes annuels que nous vous présentons ont été établis selon les formes et les méthodes d'évaluation conformes aux dispositions légales en vigueur.

**SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE -
EVOLUTION PREVISIBLE - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS
LA CLOTURE DE L'EXERCICE - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET
DE DEVELOPPEMENT.**

- Données chiffrées

L'activité de notre société au cours de l'exercice écoulé s'est traduite par un chiffre d'affaires hors taxes de 572 907 Euros. Le montant de la masse salariale s'est élevé à la somme de 129 059 Euros, pour un effectif moyen de 6 personnes en équivalent temps plein, pendant la période considérée. Les avantages sociaux liés à cette masse salariale s'élèvent à 43 063 Euros.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 43 284.13 Euros après une dotation aux amortissements et provisions pour 12 605 Euros et un impôt brut sur les sociétés de 7 360 Euros. Un CICE a été comptabilisé pour 7 773 Euros.

- Commentaires :

Notre activité a diminué au cours de cette année. En effet, le climat économique rend nos clients extrêmement prudents. Notre chiffre d'affaires a diminué de 10% par rapport à 2013. De plus, nous avons dû avoir une approche plus commerciale avec nos clients pour sécuriser un volume d'activité.

Cependant, nous avons anticipé cette baisse d'activité en amorçant une politique de renouvellement de notre outil de production afin d'améliorer notre productivité. Nous avons donc vendu du matériel pour 53 825 Euros.

Nous dégageons un résultat bénéficiaire de 43 284.13 Euros après un impôt brut de 7 360 Euros.

L'année 2015 s'annonce du même acabit, nous espérons développer notre chiffre d'affaires pour continuer à être bénéficiaire.

Par ailleurs, notre société n'a pas engagé de frais en matière de recherche et de développement.

PRISES DE PARTICIPATIONS ET SOCIETES CONTROLEES (Article L 233-6 alinéa 1, 233-13 du Code de Commerce)

Au cours de ces années, nous vous indiquons qu'aucune prise de participation n'a eu lieu.

DEPENSES NON DEDUCTIBLE FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des impôts, nous vous signalons que les comptes des exercices ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles fiscalement (art. 39.4 du CGI).

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale pourra décider, sur proposition de la gérance, d'affecter le profit de l'exercice soit 43 284.13 Euros, de la manière suivante :

- Inscription au compte « Autres réserves » pour la totalité.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a eu lieu lors des exercices précédents.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes explications complémentaires ou précisions que vous jugerez utiles.

Nous vous invitons à approuver par votre vote les résolutions dont le texte vous est proposé.

La Gérance.